

**L'APP « CHR SAMBRE ET MEUSE »
Association de Pouvoirs Publics gérant le CHR de Namur
et le CHR du Val de Sambre
CONSTITUE UNE RESERVE DE RECRUTEMENT POUR ENGAGEMENT IMMEDIAT A
TEMPS PLEIN (H/F)**

POUR LE SITE MEUSE,

D'UN DIRECTEUR DE DEPARTEMENT INFIRMIER (échelle A5SP)

Conditions d'accès

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (licence ou master) en rapport avec la fonction à pourvoir (master en art infirmier et obstétrique, master en gestion et politique des soins de santé ou master en santé publique)
- Disposer en outre d'un baccalauréat en soins infirmiers ou de sage-femme
- Disposer d'une ancienneté/expérience professionnelle spécifique de minimum 10 ans utiles à la fonction dans le secteur hospitalier et/ou dans le secteur spécifique de la fonction à pourvoir, dont 5 ans en gestion d'équipe.

Conditions barémiques

Développement de l'Echelle A5 SP				
Index au 01/10/2018 : 1.7069				
Ancienneté barémique	Base annuelle non indexée	Base mensuelle non indexée	Salaire mensuel indexé	Salaire horaire indexé
0	29 747,23 €	2 478,94 €	4 231,30 €	25,70 €
1	30 243,02 €	2 520,25 €	4 301,82 €	26,12 €
2	30 738,81 €	2 561,57 €	4 372,34 €	26,55 €
3	31 234,60 €	2 602,88 €	4 442,86 €	26,98 €
4	31 730,39 €	2 644,20 €	4 513,38 €	27,41 €
5	32 226,18 €	2 685,52 €	4 583,91 €	27,84 €
6	32 721,97 €	2 726,83 €	4 654,43 €	28,27 €
7	33 217,76 €	2 768,15 €	4 724,95 €	28,69 €
8	33 713,55 €	2 809,46 €	4 795,47 €	29,12 €
9	34 209,34 €	2 850,78 €	4 865,99 €	29,55 €
10	34 705,13 €	2 892,09 €	4 936,52 €	29,98 €
11	35 200,92 €	2 933,41 €	5 007,04 €	30,41 €
12	35 696,71 €	2 974,73 €	5 077,56 €	30,84 €
13	36 192,50 €	3 016,04 €	5 148,08 €	31,26 €
14	36 688,29 €	3 057,36 €	5 218,60 €	31,69 €
15	37 184,08 €	3 098,67 €	5 289,13 €	32,12 €
16	37 679,87 €	3 139,99 €	5 359,65 €	32,55 €
17	38 175,66 €	3 181,31 €	5 430,17 €	32,98 €
18	39 043,29 €	3 253,61 €	5 553,58 €	33,73 €
19	39 910,92 €	3 325,91 €	5 677,00 €	34,48 €
20	40 158,82 €	3 346,57 €	5 712,26 €	34,69 €
21	40 406,72 €	3 367,23 €	5 747,52 €	34,90 €
22	40 530,67 €	3 377,56 €	5 765,15 €	35,01 €
23	40 654,62 €	3 387,89 €	5 782,78 €	35,12 €
24	40 778,57 €	3 398,21 €	5 800,41 €	35,23 €
25	40 902,52 €	3 408,54 €	5 818,04 €	35,33 €

Descriptif succinct du poste

Le Directeur des soins infirmiers est responsable de l'organisation, de la coordination des soins infirmiers du département infirmier et de la gestion journalière du personnel infirmier et soignant de l'ensemble de l'établissement en ce qui concerne l'exercice de l'art infirmier sans préjudice des responsabilités du Directeur.

Projet spécifique à remettre

Votre dossier de candidature doit impérativement être complété d'un projet de maximum 10 pages sur la manière dont vous envisagez l'exercice de la fonction.
Ce projet peut être rendu après dépôt de votre candidature, au plus tard pour le 15 mars 2020.

DEPOT DES CANDIDATURES :

De préférence par inscription sur le site internet : www.chrn.be/jobs ou www.chrvs.be/jobs (rubrique « Répondre à une annonce ») ou par lettre recommandée à la poste à adresser à la Direction des Ressources Humaines de l'APP, avenue Albert 1^{er}, 185 à 5000 NAMUR.

Date de clôture : pour le dimanche 1^{er} mars 2020 au plus tard (le cachet de la poste et/ou l'accusé de réception daté du web faisant foi).

Une description de fonction est disponible sur simple demande.

Sous réserve de la validation de leur dossier de candidature, les candidat(e)s seront soumis(e)s à une procédure de sélection composée d'une épreuve écrite éliminatoire le **19/03/2020** et d'une épreuve orale le **2/04/2020**.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec la Cellule Recrutement du Département RH de l'APP « CHR Sambre et Meuse » au 081/72.68.38 ou au 081/72.68.27 ou encore consulter nos sites.